

BUDGET 2024 PRÉSERVER L'AVENIR de maurepas



8



Depuis quelques années, la construction du budget est devenue un véritable exercice d'équilibriste pour les communes. Après les efforts consentis en 2023, la volonté de maîtriser les coûts de fonctionnement et le choix fort de ne pas augmenter les taux des taxes locales comme d'autres ont pu le faire dès l'année passée, la Ville n'a désormais plus de marges de manœuvres. La pression ne faiblit pas et le budget 2024 doit engager Maurepas sur la voie de l'avenir.

Entretien avec Laurent Burçon, adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.

Quelles ont été les difficultés pour construire ce budget 2024 ?

La construction du budget 2024 s'inscrit dans un contexte de crises multiples qui perdurent : crise inflationniste, crise énergétique, crise internationale avec la guerre en Ukraine et au Proche Orient. Tous les marchés publics, en lien avec le coût des matières premières et de l'énergie, et les primes d'assurances se sont envolés. Cela représente une augmentation de plus de 5,9 % sur le Panier du Maire*. À cela s'ajoutent les efforts, nécessaires, sur les ressources humaines, notamment la revalorisation et l'augmentation du

point d'indice (70 % de l'augmentation de la masse salariale). Nous devons également tenir compte de l'effet croisé de l'extinction de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de la réduction drastique des droits de mutation à titre onéreux (DTMO), qui reposent sur les transactions immobilières et dont le marché s'est écroulé.

Quels ont été vos choix pour répondre à ces difficultés ?

La Ville maintiendra la suppression de certains événements comme les vœux à la population, les vœux au personnel et Maurepas en fête.

La volonté de la municipalité de Maurepas est guidée par les besoins des usagers. L'objectif est d'assurer et de maintenir des services de qualité au bénéfice de la population. Malgré les difficultés, Maurepas doit rester une ville attractive, raison pour laquelle nous avons pris la décision de contenir la hausse de la fiscalité sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à 3,3 points.

Afin de répartir l'effort sur les contribuables (seuls les propriétaires s'acquittent aujourd'hui de l'impôt local) et les utilisateurs, les tarifs vont aussi augmenter.

En revanche, grâce au changement de prestataires et à

* L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes.

VIVRE MA VILLE

une bonne anticipation, les tarifs de la restauration scolaire resteront inchangés.

Donc, au final, les usagers ne connaîtront pas de réductions de services ?

Non, l'effort consenti permet de conserver l'offre de services actuelle. C'est le cas notamment avec la possibilité d'effectuer des réservations pour la restauration et les centres de loisirs jusqu'à minuit la veille ou encore l'augmentation de la part du bio et du local dans la restauration. En outre, la municipalité maintient son engagement auprès des acteurs qui œuvrent en faveur du social, du sport et de la culture : c'est le soutien aux associations

(230 000 €) et la préservation de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

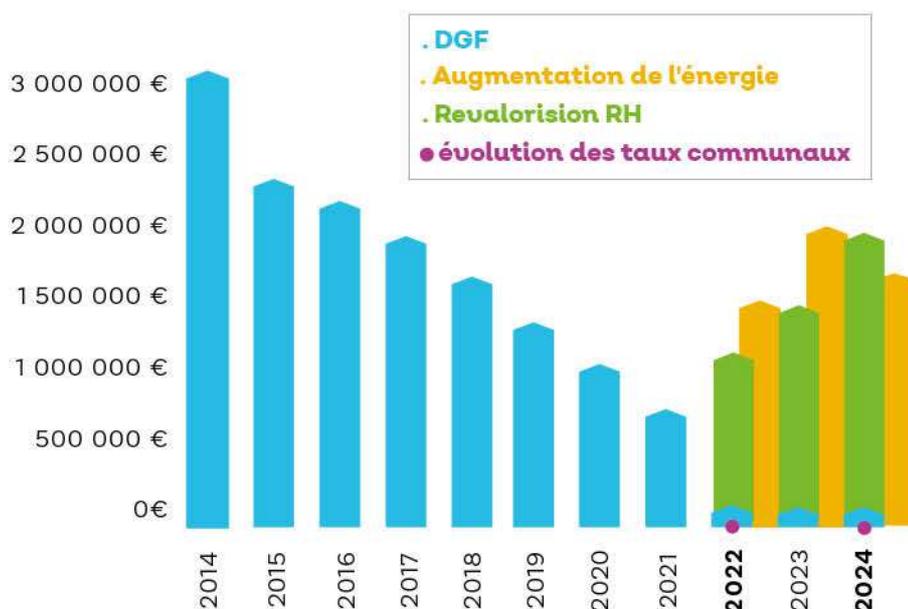
Quelles seront vos priorités concernant l'investissement en 2024 ?

Comme nous l'avons entrepris depuis 2014, la Ville souhaite

poursuivre les opérations indispensables de remise en état de son patrimoine bâti. Par le passé, nos équipements ont souffert d'un manque d'investissement et nous ne pouvons plus nous permettre la moindre inattention dans ce domaine. Il en va de l'héritage des Maurepasiennes et des Maurepasiens.

Ainsi, cette année, nous entamons la construction du nouveau Centre de Loisirs Primaire (CLP), nous débutons les travaux de reconstruction de la nouvelle halle du marché, nous lançons les études pour la rénovation de l'école de la Haute Futaie, etc.

Par ailleurs, ces investissements nous permettent d'intensifier nos actions en faveur de la transition écologique dans le double objectif de réduire notamment notre empreinte carbone et de diminuer nos frais de fonctionnement.



Évolution de la DGF et des coûts de l'énergie et des ressources humaines



DGF

- 3 000 000 €
entre 2014 et 2024.

Montant 2014 : près de 3 millions d'euros

Montant estimé pour 2022 : 71 500 euros



Revalorisation RH

2022/2024
+ 1 280 000 euros

Augmentation du smic, revalorisation du point d'indice, revalorisation de filière professionnelle.



Énergie

+ 1 600 000 €
Entre 2022 et 2024

GAZ + 309 %
Électricité + 76 %
Chauffage urbain + 130%



Subventions

230 000 euros

Pour soutenir les associations sportives, culturelles et sociales.

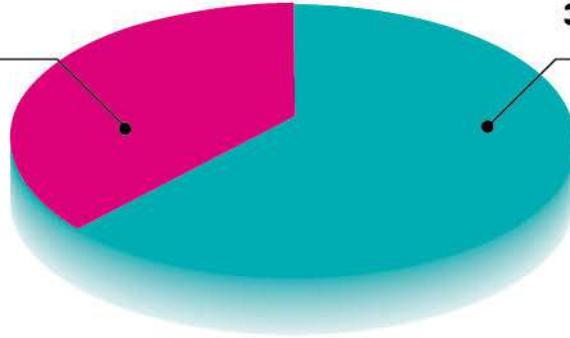
LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Investissement

15 417 823 €

Fonctionnement

33 193 120 €



18 918 944 € (012 sans les frais annexes comme assurances, transport...)
4 098 338 euros (HDV + Espace Solidarité sans le CCAS)



Reconstruction de la Halle du Marché

Budget : 3 433 850 € Hors subventions



Masse salariale globale

Budget : 19 712 990 €

Administration et services supports : XXXXX €
Services dédiés au public : 14 820 606 €

10



Reconstruction du Centre de Loisirs Primaire

Budget : 4 897 592 € Hors subventions



Éducation

Budget : 3 769 695 €

Charges de personnel (ATSEM) : 2 935 553 €

Fonctionnement école, contingent scolaire : 834 142€

Numérique scolaire : 29 280,02 €

Restauration scolaire : 882 723 €



Entretien des espaces extérieurs

Budget : 750 800 €

Espaces verts : 74 000 €

Voiries : 614 000 €

Vidéo protection : 62 800 €



Culture

Budget : 2 050 791 €

Ressources humaines : 1 587 334 €

Fonctionnement Conservatoire : 260 989 €

Fonctionnement Espace Albert Camus : 202 468 €



Cimetière

Budget : 172 000 €

Consolidation des murs d'enceinte, aménagement d'extension, columbarium supplémentaire



Propreté Urbaine

Budget : 522 720 € (sans le nettoyage du marché)

Ressources humaines : 504 320 €

Fonctionnement : 18 400 €